

COMMUNIQUÉ de PRESSE

Guéret, le 12 septembre 2019

Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière (PDASR) 2019 La sensibilisation des jeunes aux risques liés à l'alcool, les stupéfiants et la vitesse inadaptée ou excessive seront la priorité

Opération « un permis pour tous »

Au titre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR) 2019, Madame la Préfète de la Creuse a souhaité qu'une attention particulière soit portée à la sensibilisation des jeunes. En 2018 ils représentaient 33 % des victimes d'accidents mortels alors qu'ils ne représentent que 12,5 % de la population Creusoise !

Une action innovante à destination des jeunes de 15 à 25 ans, en collaboration avec M. le Procureur de la République, le Colonel du groupement de gendarmerie de la Creuse et la Prévention Routière de la Creuse sera réalisée en partenariat avec les auto-écoles, les agents d'assurance et les partenaires de la sécurité routière, au cours de cette fin d'année et permettra aux creusois d'obtenir une formation gratuite au permis de conduire (permis B).

Une première session de l'opération « Un permis pour tous » se déroulera à la Mairie de Guéret le **samedi 19 octobre 2019 de 9H00 à 17H00** où les participants seront accueillis pour la journée. Un repas sur place sera offert aux candidats lors de la pause déjeuner.

Tout au long de la journée, plusieurs intervenants vont présenter leur rôle au sein de leur profession pour la sécurité routière. Un questionnaire devra ensuite être complété par les participants sur les thèmes développés au cours de la session. Les deux candidats ayant obtenu les meilleurs résultats gagneront chacun une formation au permis B d'une valeur de 1500 euros chacune. La participation à cette opération est gratuite.

Pour les candidats intéressés, le bulletin de participation et le règlement sont disponibles sur le site de la préfecture de la Creuse www.creuse.gouv.fr

Le bulletin de participation est à retourner au plus tard le 11 octobre 2019 à

Escadron Départemental de Sécurité Routière-
Caserne Bongeot- 2 route de Corbigny - 23000 GUERET
ou par courriel : edsr23@gendarmerie.interieur.gouv.fr

**N'oublions pas qu'en matière de sécurité routière
« nous sommes tous touchés, tous responsables »**

Contact Presse : Maïmouna DIALLO - Tél 05.55.51.58. 95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
Tel : 05.55.51.59.00 - Fax : 05.55.52.48.61 – Site Internet : www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse